

Compte rendu Assemblée Générale du 05 décembre 2008

- Ordre du jour :**
- Bilan des actions de l'année
 - Bilan financier
 - Election du nouveau bureau
 - Objectifs pour l'année 2009
 - Mot du maire

Un peu plus de 7 mois depuis l'élection du nouveau bureau, 63 associations sont affiliées à l'OMIL

Bilan des activités de l'année :

Je vais débiter mes propos en félicitant Karine.

Une fois de plus, le bureau de l'OMIL ne peut que se réjouir du travail accompli.

En plus des tâches habituelles de coordination, elle a participé d'une manière très efficace à l'installation de notre nouveau bureau. Elle a accompagné des classes pour différentes sorties. Elle a encadré et conseillé 2 stagiaires au cours de l'année 2008. Et depuis septembre, Karine participe à l'accueil de l'office du tourisme. Je crois que l'on peut l'applaudir...

Diverses manifestations auxquelles l'OMIL a participé :

- Les 24 H de kayak -> Marc
- Le Téléthon, le Père Noël -> Yann
- La remise des trophés sportifs. Merci aux personnes qui ont accepté de prendre en charge cette commission.

Depuis septembre 2008 une réunion trimestrielle de travail est programmée avec la mairie et le bureau de l'OMIL.

Bilan financier : -> Marceline

Election du nouveau bureau : -> Maryse

Suite à la réunion OMA-OMS du 21 novembre 2008, les candidats ci-après ont été désignés et ils ont fait acte de candidature

<u>Les candidats OMS</u> : Odette CORFMAT	<u>Les candidats OMA</u> : Maryse LE PICAUT
Marc LE SAYEC	Raymond LE DRIANT
Michel HUITEL	Rémy SERVAIS
Yann DOUCET	Jean-Yves ALLIO
Franck DECUREY	Jacky LANCELOT

Un délégué du comité de jumelage : Marceline LORCY

Approbation des délégués présents à l'assemblée générale.

Résultats du vote : les membres du bureau sont élus à l'unanimité .

Courte réunion pour élire le nouveau bureau :

Président : Rémy SERVAIS

Vice-présidents : Marc LE SAYEC _ Yann DOUCET

Trésorier : Marceline LORCY

Trésorier adjoint : Jean-Yves ALLIO

Secrétaire : Maryse LE PICAUT

Secrétaire adjoint : Franck DECURREY

Autres membres : Odette CORFMAT

Raymond LE DRIANT

Jacky LANCELOT

Objectifs 2009 :

Signature de la nouvelle convention avec la SELLOR pour une durée de 3 ans.

Commission de réflexion sur l'évolution possible des subventions municipales aux associations. Yann DOUCET en est le référent – première réunion en janvier.

Participation aux 24 H kayak 2009

Remise des récompenses sportives.

Téléthon et Père-Noël

Rappels :

Les cotisations pour l'année 2009, (40€) ne changent pas.

Une caution de 300 € sera demandée à chaque association lors de la première demande de réservation. Cette caution servira toute l'année.

Une caution de 150 € sera obligatoire pour la location de la sonorisation.

Je vais demander à l'assemblée générale de valider l'augmentation de la location (elle passe de 16 à 20 €), La location de la sonorisation est de 20€ pour 2009 .

Un rappel important : toutes les locations de salles et de matériels passent par l'OMIL. Avant de réserver un spectacle, il est bon d'avoir l'accord pour la date de la salle. Les dates d'interventions des services techniques seront fournies à l'OMIL (le vendredi) afin que celui-ci puisse faire un appel auprès des associations et obtenir l'aide de bénévoles lors des manutentions .

Mot du Maire